

L'Indépendant : organe républicain du Cambrésis

I. L'Indépendant : organe républicain du Cambrésis. 1899-12-02.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

ABONNEMENTS

CAMBRAI-VILLE
Trois mois . . . 4 fr.
Six mois . . . 8 fr.
Un an . . . 16 fr.

Nord et Départements limitrophes
Trois mois . . . 5 fr.
Six mois . . . 10 fr.
Un an . . . 20 fr.

Les abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois
Ils sont payables d'avance et sont toujours continués à moins d'avis contraire.

Tout trimestre commencé est dû en entier

L'INDÉPENDANT

Organe Républicain du Cambrésis

Paraissant tous les jours, sauf les dimanches et jours de fête

INSERTIONS

ANNONCES . 25 cent. la ligne
RÉCLAMES . 40 —

On traite à forfait

Rédaction et Administration
CAMBRAI
PLACE-AU-BOIS, 28 et 30

Toutes les correspondances doivent être adressées franco.
Les lettres non affranchies sont refusées.

TÉLÉPHONE

DEPARTS DE CAMBRAI-VILLE pour :

Caudry-Busigny : 4 h. 30, 6 h. 12, 8 h. 55, 9 h. 49, 11 h. 31 matin ; 2 h. 03, 4 h. 17, 6 h. 29, 7 h. 52, 10 h. 03 soir.
Louches-Somain : 6 h. 08, 7 h. 37, 8 h. 41, 11 h. 06 matin ; 12 h. 22, 1 h. 16, 3 h. 49, 7 h. 35, 8 h. 13, 9 h. 57 soir.
Aubigny-Douai : 5 h. 23, 9 h. 01, 10 h. 31 matin ; 3 h. 40, 9 h. 11 soir.
Aubigny-Ainche-Somain : 5 h. 23 (direct), 9 h. 01 (direct), 10 h. 31 matin ; 2 h. 04 (direct), 3 h. 40 soir.

Solesmes-Le Quesnoy : 4 h. 15, 6 h. 27, 11 h. 31 matin ; 2 h. 01, 4 h. 40, 8 h. 19 soir.
Marcoing-Péronne : 5 h. 47, 9 h. 54 matin ; 1 h. 12, 3 h. 03, 7 h. 13, 9 h. 16 soir.
Marcoing-Masnières : 6 h. 26, 7 h. 33, 9 h. 00, 9 h. 54, 12 h. 04 matin ; 1 h. 12, 2 h. 22, 4 h. 23, 6 h. 29, 8 h. 17 soir.
Marcoing-Bapaume-Arras : 6 h. 07, 9 h. 00m ; 1 h. 12, 4 h. 28, 7 h. 13s.
Départs de la Gare du Cambrésis, pour : Le Cateau-Catillon : 6 h. 40, 8 h. 55 matin ; midi 10, 4 h. 00, 7 h. 35 soir.

ARRIVÉES A CAMBRAI-VILLE de :

Busigny-Caudry : 1 h. 31, 6 h. 00, 8 h. 00, 10 h. 13, 11 h. 01 matin ; 1 h. 54, 4 h. 20, 7 h. 05, 8 h. 08, 9 h. 49, 10 h. 21 soir.
Somain-Louches : 8 h. 44, 9 h. 43, 11 h. 56 matin ; 1 h. 59, 4 h. 09, 6 h. 21, 7 h. 36, 9 h. 54 soir.
Douai-Aubigny : 6 h. 20, 9 h. 26 matin ; 12 h. 56, 6 h. 20, 7 h. 39, 8 h. 45, 11 h. 24 soir.
Le Quesnoy-Solesmes : 6 h. 03, 8 h. 49 matin ; 12 h. 18, 3 h. 32, 7 h. 44, 9 h. 45 soir.
Péronne-Marcoing : 7 h. 31, 10 h. 23 matin ; midi 57, 2 h. 06, 7 h. 01, 9 h. 47 soir.
Masnières-Marcoing : 7 h. 23, 8 h. 34, 10 h. 23, 11 h. 13 matin ; 1 h. 47, 2 h. 08, 3 h. 34, 6 h. 07, 7 h. 46, 9 h. 47, 10 h. 15 soir.
Arras-Bapaume-Marcoing : 10 h. 23 m ; 1 h. 47, 7 h. 01, 9 h. 01 s.
Arrivées à la Gare du Cambrésis, de : Catillon-Le Cateau : 8 h. 16, 10 h. 32 matin ; 2 h. 00, 5 h. 41, 9 h. 15 soir.

Cambrai, le 1^{er} Décembre 1899

PLUS D'EXPOSITIONS !

Depuis qu'un certain capitaine Boycott, officier de la reine, qui s'était montré particulièrement cruel pour les pauvres paysans irlandais, il y a une quinzaine d'années, fut mis par eux en quarantaine, privé de toutes fournitures, de tous moyens d'existence, et bientôt forcé de quitter le pays qu'il avait terrorisé, les Anglais, avec plus de sens pratique, peut-être, que de tact, ont adopté le verbe *boycotter*. Ils s'en servent couramment quand ils veulent menacer les gens de rompre avec eux toutes relations. Ils s'en servent aujourd'hui contre nous. Quelques journaux de Londres parlent du boycottage de l'Exposition de 1900.

Nous ne prenons pas la menace au sérieux, et nous n'aurons pas l'impertinence de dire à nos invités qu'ils feront bien de ne pas venir chez nous ; mais, enfin, nous pouvons bien estimer que la France ne serait pas perdue si leur mouvement de mauvaise humeur durait jusqu'au mois de mai prochain.

Il est même infiniment probable que cette dure punition nous rendrait en somme un fier service.

Ne voyez-vous pas que notre pays, avec son étonnant système d'expositions à jet continu, d'« assises pacifiques » à échéances invariables et de manifestations du « progrès humain » organisées tous les onze ans (1867 — 1878 — 1889 — 1900), finit par n'avoir plus autre chose à faire dans le monde que de bâtir des palais de plus en plus attrayants, pour y loger les produits de l'industrie universelle, et puis de démolir ces merveilles éphémères pour en édifier d'autres en toute hâte ?

Et encore, si nous nous contentions de décors fragiles et légers pour ces représentations de gala qui ne durent que pendant six mois ! — Mais non : il nous faut du coquet, du soigné, du solide, et nous ne sommes contents que si nous avons émerveillé les touristes de MM. Cook and sons, et justifié notre titre de premiers metteurs en scène du monde. Aussi, reste-t-il toujours, de nos exhibitions passées, quelque morceau d'architecture bon ou mauvais, et de ferronnerie utile ou encombrante, dont nous ne pouvons nous séparer et qu'il faut obligatoirement comprendre dans l'exhibition future, — si bien que de Trocadéro en Tour Eiffel, et de Galerie des Machines en pont Alexandre III, nous finissons par prendre l'univers entier pour confident des transformations de Paris, et nous fourrons des bazars dans tous nos chantiers.

Encore, si cela n'était qu'un dérangement passager de notre existence nationale ! Mais avec notre manie d'amuser les gens et de rester la patrie de M. Nicolet, qui faisait toujours de plus fort en plus fort, nous employons régulièrement trois années à

démolir les bâtiments de l'Exposition qui vient de finir ; trois autres années à étudier, *coram populo*, les conséquences économiques qu'elle a produites et celles qu'on peut attendre d'une expérience nouvelle ; deux années à négocier avec l'étranger pour qu'il ne fasse rien de nature à entraver la nouvelle foire aux produits qui va s'ouvrir. Après quoi, nous consacrons trois ans à choisir l'emplacement qu'elle occupera, les architectes qui l'édifieront, et les « clous » où elle accrochera son succès.

Additionnez ! cela fait juste le délai nécessaire pour recommencer dès qu'on a fini.

Pendant ce temps-là, il y a des peuples qui s'occupent de leurs affaires générales, au lieu de soigner seulement les intérêts des trois ou quatre centaines de manufacturiers, d'usinières, de couturiers, de constructeurs, d'ébénistes, d'horlogers ou d'artistes, — toujours les mêmes ! — qui remportent périodiquement des récompenses devant des jurys aussi éternels que le couteau de Jeanot. Il nous manquerait probablement quelque chose, si ces honorables négociants en canons, en charnues, en soieries, en meubles, en montres ou en toiles peintes n'ajoutaient régulièrement des médailles d'argent à leurs médailles de bronze et des médailles d'or à leurs médailles d'argent, sur les prospectus de leur maison ou dans les petites notes-reclames où les journaux citent leurs noms.

Tandis que nos rivaux construisent des voies ferrées, des navires, et s'efforcent de se devancer mutuellement sur tous les terrains ouverts dans le monde à l'activité humaine ; tandis que leurs diplomates négocient à force, pour lutter d'influence avec l'ennemi qui les menace, pour opposer un veto efficace aux mesures inquiétantes et pour sauvegarder en toute circonstance la dignité de leurs gouvernements respectifs, nous n'avons, nous, qu'à dire *amen* à tout ce qui se passe, car si nous faisons mine de protester, de menacer, d'agir, que deviendrait, je vous prie, cette fameuse Exposition, que nous avons toujours en réserve ?

Y a-t-il des troubles en Extrême-Orient, en Amérique, sur le Nil, sur le Niger, sur le Zambèze ou sur le Vaal ? Avons-nous un incident de frontière du côté des Vosges ou du côté des Alpes ? Nos pêcheurs sont-ils molestés à Terre-Neuve ou nos bateaux de commerce canonnés à Lourenço-Marqués ? Le roi de Siam se moque-t-il de nous ? Le prince de Monaco se mêle-t-il de nos affaires ? — Nous n'avons garde, vous pensez bien ! de protester ; car si nous montrions trop de mauvaise humeur, nous ne serions plus le peuple le plus aimable de la terre, et alors on ne viendrait plus chez nous pour l'Exposition !

Et il faut même surveiller de très près nos conversations particulières et nos articles de journaux !

Ainsi, n'ayez pas de mauvais goût de

penser, ni surtout l'audace de dire tout haut que les troupes anglaises, au Natal, se sont fait reconduire et battre à plate couture par des braves gens qui n'ont cependant pas fait leurs études militaires à Woolwich ou au camp d'Aldershot ! — Le prince de Galles vous regarde, le prince de Galles vous entend, comme la Dame Blanche, et il pourrait bien donner à la *gentry*, pour vous punir, la consigne de fuir désormais toutes les pompes et toutes les œuvres de Paris ! On nous a expliqué cela très clairement l'autre matin.

Si vous voulez faire encore des Expositions, ou du moins, si vous voulez en organiser régulièrement, comme par le passé, renoncez donc tout simplement à avoir une politique étrangère : cela vaudra bien mieux ! Car enfin, il est clair qu'on ne peut en même temps prior les gens à dîner et même à coucher ; leur confier — tout haut — qu'on a « besoin de leur bienveillance pour monter tranquillement leur table et leur lit », et puis exiger d'eux après cela qu'ils se tiennent bien tranquilles dans leur coin, sans profiter de vos gracieuses occupations pour faire leurs propres affaires.

Notre hospitalité ? Ils en jouiront, certes ! Ils déclareront bien haut que nous habitons un pays charmant, où les femmes sont jolies, les toilettes exquises, les pièces de théâtre amusantes, et les ministres peu gênants. Et cela nous fera plaisir de les entendre ainsi parler, en bons garçons qui se sont bien divertis et qui ne craignent pas de le dire... Et puis un jour, nous nous réveillerons de notre longue confiance au milieu de nations qui auront pris de toutes parts leurs précautions pour toutes les éventualités. Nous serons comme Gulliver sur la plage de Lilliput : enchaînés à la terre et maintenus immobiles par une multitude de liens invisibles et tenaces, tandis qu'autour de nous chacun ira et viendra librement.

Nous serons boycottés tout de même, — et ce sera pour jamais.

Plus d'Expositions !...

CHARLES LAURENT.

ÉCHOS

Au Conseil supérieur de l'agriculture

La Commission permanente du Conseil supérieur de l'agriculture s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture.

Cette commission a émis l'avis qu'il y avait lieu de repousser les diverses propositions de loi tendant à substituer l'échelle mobile aux droits fixes de douane.

Elle s'est également prononcée sur la création de bons d'importation et de bons d'exportation des céréales, mais elle a émis également le vœu que des mesures fussent étudiées en vue de régulariser notre marché intérieur des blés et d'accroître la consommation du blé en

France. Enfin, la commission a, d'autre part, émis le vœu qu'on augmente les tarifs de douane sur les huiles et qu'on frappe d'une taxe correspondante les graines oléagineuses.

La guerre des tarifs entre le Brésil et la France

Les Etats-Unis du Brésil ont fait connaître récemment leur intention de frapper de droits très élevés les produits en provenance de France et d'Italie. C'est pour répondre aux droits d'entrée sur le café que le Brésil prépare ces représailles.

En prévision de cette prochaine guerre de tarifs une association germano-brésilienne vient de se constituer à Berlin, dans l'intention de développer les relations commerciales entre l'Allemagne et le Brésil. Les commerçants allemands comptent profiter, au moins pendant quelque temps, de l'antagonisme qui va forcément résulter des nouvelles conditions douanières.

A la Haute-Cour

Fin de la séance du jeudi 30 novembre 1899

Trois inspecteurs déposent que, se trouvant de surveillance dans une chambre de l'hôtel en face du fort Chabrol, ils furent injuriés par M. Guérin, qui leur lança des briques.

L'inspecteur Duvet raconte qu'en poursuivant les ravitailleurs, il fit une chute et tira un coup de revolver en tombant.

M. Guérin accuse M. Duvet d'avoir tiré sur les ravitailleurs.

M. Duvet nie.

Après cette déposition, le procureur, estimant que les faits relatifs à l'affaire de la rue de Chabrol sont suffisamment élucidés, et peut-être aussi parce que les multiples contradictions des témoins ont produit une très mauvaise impression, demande à la Haute-Cour de renoncer aux neuf derniers témoins de l'accusation relative à ces faits.

Quelques juges protestent. Le procureur explique que c'est simplement pour la bonne marche de la justice qu'il renonce à l'audition de ces témoins.

M^e Ménard proteste vivement et dit que si le procureur renonce à entendre les témoins, il les fera citer.

M. le Procureur réplique que dans ce cas il fera la même opposition. (Violents murmures.)

M^e Ménard, se levant, déclare qu'il considère l'opposition du procureur comme une violation aux droits de la défense.

Il ajoute qu'il quittera la barre s'il ne reçoit pas satisfaction. (Exclamations. Cris : « Partez ! Partez ! »)

M. le Procureur expose longuement, en s'appuyant sur les textes, son droit à renoncer à l'audition des témoins. Il demande à la Haute-Cour d'adopter ses conclusions, qui ne tendent qu'à empêcher l'obstruction systématique.

M^e Ménard réplique et reproche au procureur de porter atteinte aux droits de la défense.

Si la Haute-Cour admettait ses conclusions, c'en serait fait de la justice, dit-il.

M. Fallières annonce que la Cour en délibérera demain en séance secrète, à une heure.

L'audience est levée à 7 h. 05.

L'affaire de l'hôpital Beaujon

Nous avons raconté hier comment les com-

positions du concours d'internat avaient été détruites, à l'hôpital Beaujon, par un audacieux malfaiteur.

Voici, sur cette étrange affaire, de nouveaux renseignements :

Il y a trois semaines, avait lieu le concours écrit et oral, les membres du jury : MM. les docteurs Poirier, Danlos, A. Tissier, Claisse, Courtois-Suffit, Benjamin, Troisier, Legueu, Bouffe de Saint-Blaise et Maucclair commençaient le travail de correction.

Après cette opération, les compositions furent placées dans trois coffres de chêne fermés à clé et scellés au moyen de deux cachets de cire, M. Juramie, directeur de l'hôpital Beaujon, faisait alors porter ces coffres dans son cabinet qu'il fermait lui-même.

Or, mercredi, en passant devant le bureau directeur, un employé ne fut pas peu surpris de voir le panneau de la porte enlevé.

Il courut aussitôt prévenir M. Juramie : ce dernier trouva les trois coffres au milieu de la pièce. Les deux contenant les compositions de pathologie avaient les scellés brisés et le couvercle perforé.

Le commissaire de police du quartier fut aussitôt prévenu, ainsi que M. Napias, directeur de l'Assistance publique.

Une enquête administrative fut ouverte concurrentement à l'enquête judiciaire.

C'est par l'acide azotique versé dans les boîtes que, ainsi que nous l'avons dit, les compositions ont été détruites.

Comment et dans quel but a pu être accompli cet acte de vandalisme ? C'est ce qu'on a cherché tout d'abord à savoir.

Le bureau du directeur donne, d'un côté, sur une salle où se tiennent, dans la journée, les employés chargés de recevoir les malades. La nuit, un homme de garde couche dans cette pièce, qui est séparée du bureau directeur par une double porte.

Dans le bureau est aménagée une autre porte, qui donne sur un couloir correspondant avec l'entrée de l'hôpital.

L'homme de garde, qui a passé toute la nuit à son poste, a déclaré n'avoir absolument rien entendu. De son côté, le concierge n'a vu entrer que les personnes employées à l'hôpital.

Les auteurs de cet acte criminel connaissent donc parfaitement les lieux, cela ne fait aucun doute.

Hier matin, poursuivant son enquête, M. Mourgues, commissaire de police, est retourné à l'hôpital Beaujon, accompagné de M. Dugas, photographe de la préfecture de police.

M. Dugas, en présence de M. Juramie, directeur de l'hôpital, et du commissaire de police, a pris plusieurs vues des boîtes de chêne et de la porte fracturée.

Un des employés de l'Assistance publique a fait, vers dix heures, une découverte assez intéressante.

Il a signalé à M. Juramie des traces d'escalade contre le mur du jardin donnant du côté de la rue de Courcelles.

M. Mourgues, mandé de nouveau, vint relever ces empreintes et constata que ces traces n'indiquent le passage que d'un seul homme.

D'après les suppositions du magistrat, l'individu qui a détruit les compositions a dû pénétrer dans l'hôpital dans l'après-midi de mardi ; il s'y est caché jusqu'à la nuit avec ses

FEUILLETON DE L'INDÉPENDANT

N° 5

LE CRIME DE L'OMNIBUS

PAR

F. du BOISGOBEY

II (Suite)

Pia n'avait garde. Elle était devenue songeuse, et ses grands yeux noirs n'exprimaient plus rien. Ils regardaient vaguement Mirza qui venait de se réveiller et qui faisait le gros dos.

Binos, pour se consoler de ne plus raconter, furetait dans tous les coins de l'atelier, retournait les tableaux accrochés à la face au mur, ouvrait les boîtes à couleurs et tracassait les chevaux.

Il en fit tant, que Frenouse, impatienté, lui cria :

— Finiras-tu de remuer ? Qu'est-ce que tu cherches ?

— Du tabac. J'ai oublié d'en acheter, répondit le rapin en agitant une longue pipe qui ne le quittait guère.

— Le pot est aux pieds du mannequin, sous la fenêtre.

— Très-bien. Alors tu ne pousse pas la sévérité jusqu'à m'interdire de fumer ? Merci de votre indulgence, mon prince. Ah ! mais, dis donc, la farce est mauvaise. Il est vide, ton pot... Il n'y a pas plus de tabac dedans que de cervelle dans le crâne de mon bourgeois de la Morgue.

— Es-tu assez assommant ! Cherche ma blague dans la poche de mon pardessus qui est pendu là-bas.

— J'obéis, seigneur, répondit gravement Binos, en portant ses deux mains à son front pour imiter un salut à l'orientale.

Et il mit à fouiller le paletot, pendant que Frenouse, qui essayait ses pinceaux, disait à Pia :

— Assez pour aujourd'hui, petite. Je n'y vois plus.

— Ta blague ! ta blague ! grommelait Binos ; j'ai beau sonder les profondeurs de ce vêtement luxueux, je ne la découvre pas, ta blague, je ne découvre rien du tout... c'est-à-dire, si mes doigts investigateurs ont rencontré un objet qui pourra me servir à déboucher ma pipe... quand je l'aurai fumée. Voyons un peu ça... Tiens ! une épingle de femme !

Binos, ravi de sa trouvaille, brandissait triomphalement l'épingle dorée qu'il venait d'extraire de la poche du pardessus de son ami.

— Ah ! mon gaillard, criait-il, tu ferais tes habits d'ustensiles à l'usage du beau sexe ! Quelle est la princesse qui t'a laissé ce gage de son amour ?

Frenouse l'avait complètement oubliée, cette épingle qu'il avait ramassée la veille dans l'omnibus, et il trouvait inopportunes les facettes que le camarade Binos se permettait à propos d'un objet qui avait, selon toute probabilité, appartenu à la morte.

— Fais-moi donc le plaisir de remettre cet outil où tu l'as pris, lui cria-t-il.

— Tu crains que je le profane en l'employant à des usages vulgaires, dit ironiquement l'incorrigible farceur. Rassure-toi ! je ne m'en servirai pas. Tu pourras encore le porter sur ton cœur. Ah ça, tu es donc amoureux, maintenant ? Depuis quand ?

— Binos, décidément, tu m'agaces,

Pia s'était levée tout à coup, et elle avait couru pour voir l'épingle de plus près.

— Qu'est-ce que tu dis de ça, enfant de la montagne ? lui demanda le rapin. Tu n'en as jamais porté de pareille à Subiac... et tu as même le bon goût de n'en pas porter à Paris.

La bourgeoise qui a planté ce colifichet dans son chignon est indigne d'aimer un artiste et Paul devrait rougir de conserver précieusement cette pitoyable relique... ridicule produit de l'industrie parisienne, achetée au bazar à quinze sous. Aide-moi, petite, à faire honte à notre ami de sa grotesque adoration pour la propriétaire de ce bibelot déploré.

Tiens ! tu pleures ! pourquoi diable pleures-tu ? Est-ce que par hasard ce serait pour l'avoir ? Aurais-tu la fantaisie déplacée de déshonorer tes beaux cheveux en les ornant de cette lardoire en simili ?

— Je ne pleure pas, murmura la jeune fille qui s'efforçait de refouler ses larmes.

— Binos, tu es insupportable, s'écria Frenouse. Je te défends de tourmenter cette petite. C'est toi qui l'as énervée avec tes extravagances. Laisse-la partir en paix.

Remets ta main, Pia, et file vers la rue des Fossés-Saint-Bernard. La nuit arrive, et les rues ne sont pas saines pour toi après le soleil couché. Tâche d'arriver demain à midi précis. Je barricaderai ma porte pour qu'un ennuyeux de ma connaissance... et de la tienne... ne nous dérange pas, et nous ferons une longue séance.

Pia était déjà prête, et, comme Frenouse lui tendait la main, elle se pencha pour la baiser, à la mode italienne ; il la releva vivement et il l'embrassa sur le front. L'enfant pâlit, mais elle ne dit pas un mot et elle sortit

sans regarder Binos, qui riait dans sa barbe.

— Mon cher, commença-t-il, dès qu'elle eut disparu, j'ai fait en un jour plus de découvertes que n'en firent en un siècle les plus illustres navigateurs... et la dernière est la plus curieuse de toutes. Je viens de découvrir que cette chevière transplantée est follement éprise de toi.

Elle a pleuré parce qu'elle croit que l'épingle a été oubliée dans ta poche par ta maîtresse. Elle est jalouse. Donc, elle t'adore. Réfute ce raisonnement, si tu l'oses... et si tu peux.

— Je ne réfuterai rien du tout, mais je te déclare que, si tu continues, nous nous brouillerons.

— Enfin, d'où te vient-elle, cette brochette qu'on pourrait servir avec des rognons dans un restaurant à quarante sous ! Est-ce un souvenir de la femme aimée ? Je croyais que tu méditais d'en prendre une pour le bon motif. On prétend qu'on t'a vu récemment dans des salons sérieux, où l'on exhibe des jeunes personnes bien élevées qui épouseraient volontiers un artiste, pourvu qu'il gagnât quarante mille francs par an, et tu dois approcher de ce chiffre important. Ça ne peut pas durer comme ça. Si tu as envie de lâcher les camarades, dis-le.

— Binos, mon ami, tu déraisonnes, et je ne devrais pas te répondre, mais il faut avoir pitié des fous. Je veux bien l'apprendre que j'ai trouvé cette épingle, hier soir, dans l'omnibus, et que je l'ai gardée comme souvenir... elle a dû servir à attacher le chapeau de la pauvre fille qui a rendu l'âme pendant le voyage.

— Ça ! allons donc ! c'est un bijou à l'usage des cuisinières endimanchées, et je te réponds bien que la merveilleuse créature qui repose en ce moment sur une des dalles de la Morgue n'a jamais fait danser l'anse du panier.

Je croisai plutôt qu'il a été perdu dans la voiture par une de ses voisines.

— Alors je t'en fais cadeau, dit Frenouse.

— J'accepte, s'écria Binos. C'est une pièce à conviction. Il suffit de la moindre chose, de n'importe quoi, pour convaincre un assassin... un rien... un papier... un bouton de manchette oublié sur le théâtre du crime... dans les mélodrames, on appelle ça, le doigt de Dieu.

— Bon ! voilà ta toquade qui te reprend !

— Toquade tant que tu voudras. Il me pousse une idée, et je vais faire sous tes yeux une expérience. Où est Mirza ? Viens ici, Mirza ! Mi ! mi ! mi ! roucoula Binos d'une voix caressante.

— Qu'est-ce que tu veux encore à mon chat ? Ne le tracasse pas, je te prie.

Mirza, affrôlé par le geste du rapin, venait à lui lentement, posément, comme il convient à un chat qui se respecte.

— N'y va pas, Mirza, dit Frenouse. Tu vois bien que ce monsieur se moque de toi. Il n'a rien à te donner.

— Je ne lui ai pas apporté de mou, c'est clair, grommela Binos. Je ne me permets pas d'entretenir les chats de mes amis, mais je puis bien les caresser. Mirza est un animal désintéressé... Mirza m'aime pour moi-même. Laisse-le me témoigner son affection en se frottant contre moi.

Tout en parlant à tort et à travers pour distraire l'attention de son ami, l'indéfini rapin s'était assis sur un escabeau et tendait une main perfide à l'angora trop confiant, qui s'avançait à pas comptés.

Frenouse, quoiqu'il observât les mouvements de Binos, ne vit pas qu'il tenait entre ses doigts l'épingle dorée ; il la cachait si bien que

instruments et vers deux heures il a mis son projet à exécution.

Il s'est alors retiré en emportant ses flacons vides et son thermo-cautère, mais en oubliant les bouchons de verre et une vrille longue de vingt-cinq centimètres.

Il traversa les couloirs qui, certainement, ne lui étaient pas inconnus et gagna la rue de Courcelles, si déserte pendant la nuit, en escaladant le mur.

Il est à présumer que le coupable est un des six cents étudiants qui ont pris part au concours. Le dernier examen avait été, paraît-il, très difficile, et près de trois cents concurrents, devant la difficulté du sujet qu'on leur avait donné à traiter, s'étaient retirés sans composer. Peut-être est-ce un de ces mécontents qui, pour faire annuler le concours, a voulu détruire le travail de ses camarades. S'il en est ainsi, le criminel aurait manqué son but.

M. Brouardel a réuni, en effet, les membres du jury pour examiner la question. Sur les avis exprimés par les présidents du jury, MM. les docteurs J.-B. Anseres et Trolier, et celui du directeur de l'Assistance publique, il est décidé qu'il ne sera pas procédé à un nouveau concours.

Sur les cinq cents candidats qui avaient traité le sujet d'anatomie, il n'en restait plus que quatre-vingts dont la copie n'avait pas été lue.

Comme on connaît leurs noms, il est probable qu'un nouveau sujet leur sera donné comme question d'examen.

Le conseil de la Faculté estime que cette mesure sauvegarde les intérêts de ceux qui avaient pris part au concours et devaient obtenir une cote favorable pour subir les épreuves orales. Le bénéfice de leur examen écrit doit d'autant plus leur être conservé que la question donnée était très ardue et que, d'autre part, un grand nombre de candidats se trouvant atteints par la limite d'âge, ne pourraient plus prendre part à un nouveau concours.

L'affaire Notarbartolo

On plaide à Milan un procès criminel dont les débats émeuvent profondément toute l'Italie, et l'on n'est sans doute pas au bout des révélations sensationnelles et des incidents que cette cause célèbre provoquera.

Le commandeur Notarbartolo, maire de Palerme et gouverneur de la Banque de Sicile, fut mystérieusement assassiné, en chemin de fer, dans le courant du mois de février 1893. Dès les premières constatations, il fut établi que le vol n'avait pu être le mobile du crime. L'hypothèse d'un assassinat « par mandat » parut seule vraisemblable. Trois employés subalternes du train furent arrêtés et incarcérés. Ils sont depuis sept ans en prison préventive, sans que la justice ait trouvé le moyen de les faire passer en jugement.

Si l'on a retardé si longtemps l'ouverture des débats, c'est que cette mystérieuse affaire était hérissée de difficultés et grosse de scandales. Le premier acte de l'intervention judiciaire a été un coup de théâtre. L'arrêt de renvoi dessaisissait la Cour de Palerme pour suspicion légitime, et renvoyait la cause devant les assises de Milan. Les assassins présumés avaient en Sicile des protecteurs si puissants, qu'il avait paru dangereux de confier à des juges siciliens l'examen de leur procès.

Ces protecteurs, on les nommait tout bas en Italie, depuis 1893. Aujourd'hui, on les désigne tout haut : ce sont les chefs de la *mafia* et le fils de la victime spécialement indiqué parmi eux, à la Cour d'assises, le député Palizzolo, partisan et collègue de M. Crispi, dans la députation palermitaine : « Mon père, a-t-il dit, a été assassiné sur l'ordre et par les sicaires du député Palizzolo. Celui-ci a voulu se venger de ce que mon père, maire de Palerme, l'a obligé à restituer ce qu'il avait volé comme adjoint, de ce que mon père, gouverneur de la Banque de Sicile, l'a contraint à rembourser les effets qu'on lui avait irrégulièrement escomptés. Sur-tout, au moment où l'enquête sur les banques allait s'ouvrir, il a voulu clore à jamais la bouche qui l'eût perdu sans retour. »

Cette déposition sensationnelle donne la clef de l'affaire. Le commandeur Notarbartolo a été assassiné par vendetta, d'après un mandat reçu et exécuté par les affiliés de cette association ténébreuse et redoutable de la *mafia* dont le député Palizzolo passe pour être, à Palerme, le grand chef.

Qu'est-ce au juste que la *mafia* ? Il est bien difficile de répondre car la mystérieuse association est mal connue. La *Tribuna*, organe de M. Crispi, qui paraît très gêné par le scandaleux procès de Milan et qui, en principe,

n'est pas hostile à la *mafia* donne de cette société secrète la définition un peu embrouillée, que voici : « La *mafia* est un état d'âme, plus qu'autre chose, et plus qu'un état social ; c'est un état d'âme qui induit à concevoir et à pratiquer des rapports juridiques et sociaux, en dehors et au-dessus des lois et des convenances établies. » En termes plus clairs, c'est une association de bandits qui se placent eux-mêmes en dehors du droit commun. Mais cette association est terriblement puissante. Pendant sept ans elle a tenu en échec la justice italienne, supprimé les rapports de police, intimidé les témoins, fait dévier les enquêtes. Même devant la cour d'assises de Milan elle n'abdiqua pas et prépara sa défense. Mais il faut le reconnaître, à l'honneur de l'opinion publique italienne, les agissements criminels de la *mafia* s'ouvraient partout une grande indignation et, dans tous les partis, on somme le député Palizzolo de s'expliquer franchement et de ne pas se réfugier dans l'invulnérabilité parlementaire pour éviter de comparaître devant les juges.

La guerre au Transvaal

Aux questions relatives à la capitulation de Ladysmith, le War Office a répondu par des dépêches datant de vendredi dernier, et par de vagues télégrammes du général Buller. Nous demeurons donc incomplètement renseignés sur les affaires de Natal.

Nous ne sommes pas plus avancés en ce qui concerne l'expédition du général Methuen. La bataille de Modder-River n'a pas de suites connues. On nous apprend seulement que lord Methuen a été légèrement blessé à la cuisse. Il serait plus intéressant de savoir si les Anglais ont passé la rivière, et s'ils ont continué leur marche pour secourir Kimberley.

M. Chamberlain est sans doute mieux informé. Il a, en effet, prononcé un discours qui décèle une nervosité inaccoutumée chez les hommes politiques. Le contraste de cette harangue ministérielle avec le ton si mesuré des déclarations de notre ministre des affaires étrangères est tout à fait frappant. L'extrême gauche secrétaire du Colonial Office parle de l'alliance anglo-américano-allemande comme d'une chose faite, et dont il se croit le chef suprême. Il en profite pour adresser à la France des menaces qui attestent un tout autre état d'âme que la possession de soi-même. Depuis un an, les démonstrations hostiles du gouvernement britannique ont perdu une grande partie de leur valeur. M. Chamberlain ne semble pas s'en rendre compte. Il abuse du deuil et de la maladie de lord Salisbury pour s'engager, à lui tout seul, dans une politique outrancière qui ne saurait avoir aucun effet satisfaisant, ni en son pays, ni au dehors.

La manie de cet ancien radical consiste à traiter de quantité négligeable tout ce qui le gêne. Il s'est lourdement trompé dans l'estimation des forces du Transvaal. Il peut se tromper aussi quand il croit la France prête à reculer indéfiniment devant ses rododendres.

Nous réprouvons les injures adressées à une vénérable souveraine, quelle qu'en soit l'origine. Mais nous demandons la permission d'en faire nous-mêmes justice. Il y a beau jour que le règne de Charles VI est fini, et la gracieuse impératrice des Indes n'ajoute plus, à tous les titres de ses prédécesseurs, celui de reine de France.

Ce ne sont pas des journaux français, mais des journaux allemands qui font des gorges chaudes de l'extraordinaire équipée de ces lanciers de la Nouvelle-Galles du Sud, qui firent à Londres une entrée triomphale, avant de s'embarquer pour l'Afrique. Mais aussitôt arrivés au Cap, ils comprirent qu'il ne s'agissait pas d'une promenade militaire, et ils ont très bourgeoisement pris le bateau qui partait pour Melbourne, satisfait des lauriers préventifs qu'ils avaient recueillis à Londres. C'est la presse allemande, chère à M. Chamberlain, qui parle ainsi.

Les souscriptions ouvertes en Bretagne, pour l'envoi de volontaires, ont donné d'importants résultats à Brest et à Morlaix. A Belfort, une centaine d'Alsaciens-Lorrains se sont déjà enrôlés, attendant, pour partir, l'adhésion du docteur Leyds. Ce sont d'anciens soldats, véritables vétérans pleins d'ardeur.

TUNNEL SOUS GIBRALTAR et Chemins de fer au Maroc

Tout comme les dramaturges et les littérateurs, les ingénieurs s'entendent eux aussi sur l'intelligence sans cesse en éveil combine sans

cesse des plans de grande envolée — ont parfois des rêves de poète. Ils rêvent, et au réveil il leur reste quelques bribes des pensées écloses dans le sommeil qui fut créateur.

— Et, pourquoi pas ? murmurent-ils impressionnés, se souvenant de l'idée qu'enfanta le rêve !

Alors, ainsi que le littérateur dissèque la pensée qui naquit en lui presque à son insu, la met au point, lui donne une forme saisissable aux masses et crée après avoir inventé, voici l'ingénieur, songeant à nouveau, bien éveillé cette fois, à ce qui d'abord germa en son esprit, dans le calme et le repos de la nuit. Il s'amuse de cela. Sa main trace des lignes ; son cerveau calcule des chiffres. Sa science s'intéresse aux difficultés d'exécution à vaincre, son talent s'angoisse d'avoir à étudier sous toutes ses faces un petit grain de mil, qu'il retourne entre ses doigts, qu'il ne veut plus détériorer ou détruire parce que, maintenant, il sent que, bien cultivé, il doit épier.

Et, d'étude en étude, de tracé en tracé, ce qui n'avait été qu'un amusement de l'esprit devient l'obsession de toute une vie active.

Ainsi se fit le canal de Suez ; ainsi se fera le tunnel sous-marin du détroit de Gibraltar.

La genèse de l'idée appartient à notre ingénieur français, M. Berlier. Celui qui a percé les tunnels sous la Seine, qui a attaché son nom à de tels travaux d'art, devait avoir cette belle pensée.

Et c'est parce qu'elle est de celles qui seront fatalement mises à exécution, c'est encore parce que des ingénieurs d'une autre nation s'essayent à réaliser une idée d'ingénieur qui ne leur appartient pas, l'ayant reconnue devoir être féconde, que la France se doit à elle-même de protéger son citoyen M. Berlier, imbu avant tout de l'esprit français, dont la gloire sera la sienne.

Notre diplomatie a des devoirs ; nous attendons qu'elle les remplisse. En ce faisant, elle prouvera qu'il est faux — ainsi qu'on se plait, sans doute trop vite, à le dire — qu'elle se désintéresse beaucoup trop de ces questions qui ont une portée si haute.

Puisque l'Espagne accepte — voyant le bénéfice que le commerce en retirera — qu'on songe à relier l'Espagne au Maroc, l'Europe à l'Afrique, il importe que notre diplomatie agisse sur le Maroc afin que le gouvernement de cette contrée africaine — si riche et beaucoup plus commerçante qu'on le croit généralement — sache, lorsque viendra l'heure de concéder les chemins de fer, que M. Berlier n'est pas, par sa patrie, abandonné à ses seules ressources, tandis que les Belges s'empressent à soutenir les demandes de leurs ingénieurs.

Quelle sera la part de la France dans cette nouvelle conquête de la science ?

Ce sera, grâce au tunnel et à l'exploitation des chemins de fer marocains, toutes ses colonies de la côte méditerranéenne, l'Algérie et la Tunisie, reliées par terre à la métropole.

Ce sera, dans un avenir prochain, la voie ferrée allant de Fez au centre du Maroc, jusqu'aux limites extrêmes du Soudan français et du Dahomey.

Ainsi sera réalisée la mise en valeur des grands territoires africains, nouvellement ouverts à la civilisation. La France, la première, y trouvera profit.

Mais l'avenir ouvre des horizons plus larges encore.

Par la Tripolitaine, la ligne ferrée se continuera bientôt vers Le Caire et l'isthme de Suez. Là, on percera — ce sera jeu d'enfant — un tunnel sous le Canal et, triomphalement, longeant les rives du golfe Persique, la locomotive, d'un bond gigantesque, viendra heurter Bombay.

Alors, trois continents seront reliés entre eux par terre, et un Anglais de Londres sera mené en six jours à Bombay, évitant les fatigues et les dangers de la traversée de la mer Rouge et de l'océan Indien, si fertile en tempêtes.

C'est ainsi. Un travail décidé et mené à bien engage et même oblige à effectuer d'autres travaux. Creuser le tunnel entre l'Espagne et le Maroc, c'est, en réalité, donner naissance à une ligne ferrée du Maroc au Soudan et aux Indes.

Quant au percement du tunnel, l'avant-projet de M. Berlier, qui prévoit une dépense de 123 millions, ne laisse planer aucun doute sur la possibilité de l'entreprise.

Voilà pourquoi M. Berlier doit être aidé par tous ceux qui aiment la France et la veulent au premier rang des nations quand il s'agit de porter le commerce et la civilisation à leur apogée.

A l'heure où s'élève la statue de de Lesseps, dont l'œuvre géniale, à son enlèvement, fut jugée par certains une utopie ; à l'heure où, en tant qu'affaire, le canal de Suez apparaît comme le monument financier le plus rémunérateur que l'homme ait jamais édifié, qu'on songe et accueille avec faveur en France une idée similaire, tout aussi grosse de conséquences fructueuses ; aujourd'hui projet qui peut, à tort, sembler osé, qui, demain, sera une réalité féconde.

UN INGENIEUR.

FAITS DIVERS

La femme colosse. — Une femme aux allures de cuirassier, exagérément plantureuse, se présentait, hier, dans un hôtel de la rue Saint-Denis, à Paris, donnant le nom d'Emilie Robert et louait une chambre au troisième étage.

Elle restait quelques instants seulement dans la pièce et sortait. Le garçon ayant pénétré dans la chambre deux secondes après, s'aperçut que la pendule et divers objets avaient disparu en même temps que la locataire de passage.

Il s'élança sur les pas de la femme et la rejoignit rue d'Aboukir. En apercevant le garçon, Emilie Robert pénétra dans la maison portant le numéro 143 de la dite rue. Son poursuivant se plaça sur le seuil de la porte et attendit pendant une heure que la voleuse sortît. Las d'attendre ainsi, il fit prévenir deux agents, qui se renseignèrent chez les locataires de l'immeuble.

L'un d'eux, M. D..., leur dit :

— Une femme, très grande, a effectivement sonné chez moi tout à l'heure. Elle m'a dit qu'elle était dans une position délicate et qu'elle me demandait de se reposer deux secondes dans ma salle à manger. Elle est sortie il y a une demi-heure.

— Voyez donc si elle ne vous a rien pris ? conseilla l'agent.

M. D... inspecta la salle à manger et constata qu'un service en argent lui avait été dérobé.

M. Duponnois, commissaire de police du quartier de Bonne-Nouvelle, recherche la femme colosse, laquelle, tout bien considéré, pourrait parfaitement être un homme en jupons.

Un gamin qui s'évade. — Gare du Nord, à Paris, à l'arrivée du train de Beauvais, hier matin, vers sept heures, un gamin de 7 ans se présentait à la sortie, sans billet.

Conduit au bureau de M. Mittelhauser, commissaire spécial, le gamin dit se nommer Louis S... et s'être évadé d'un établissement pénitentiaire du département de l'Oise.

— Je suis monté dans le train de Paris, ajouta-t-il, et je veux retourner chez mes parents qui habitent Meudon.

Après avoir fait vérifier les dires du gamin, M. Mittelhauser a fait conduire le petit Louis à Meudon, où ses parents ont consenti à le reprendre.

Une guérison miraculeuse. — La veuve d'un officier supérieur, M^{me} de X..., qui demeure rue de la Montagne-Saint-Mandé, à Charente, vient d'être guérie quasi miraculeusement d'une maladie très souvent incurable et qu'on pourrait appeler la crédulité superstitieuse chronique. M^{me} de X... souffrait d'ail-lours d'une autre maladie également chronique et incurable. De celle-là, elle n'est point guérie, naturellement. N'importe ! Encore que l'expérience qu'elle vient de faire lui ait coûté quelque dix mille francs, elle ne doit pas la regretter, d'abord pour elle-même et ensuite pour la foule de ses semblables à qui son aventure pourra servir de leçon et d'avertissement.

Donc, M^{me} de X..., qui souffrait cruellement, se présentait, il y a quelques jours, chez une dame Sorino, dite la « belle Hébé ». Celle-ci faisait asseoir sa cliente dans un large et confortable fauteuil, et lui donnait deux pilules légèrement opiacées. Bientôt, M^{me} de X... assistait à un spectacle extraterrestre, en même temps éblouissant et éblouissant. Deux anges, vêtus de costumes brillants, passaient et repassaient devant elle et lui promettaient sur terre un prochain soulagement et dans le ciel une vie éternelle.

Bientôt les deux anges disparaissaient et la belle Hébé donnait à sa docile cliente deux autres pilules opiacées. Puis, tout à coup, bien qu'à moitié assoupie, M^{me} de X... percevait un bruit insolite de cuivres, et de détonations électriques, et elle voyait devant elle, à la

place des deux anges, un archange revêtu d'une magnifique armure dorée :

« Jeune et belle personne, s'écriait celui-ci, tu seras guérie ; mais beaucoup de tes semblables sont pauvres qui souffrent comme toi et qui doivent guérir en même temps que toi. Il est écrit que tu contribueras au soulagement de leur misère. Verse 1.000 francs et tu seras guérie !... »

La patiente « versa » ; elle « versa » même une dizaine de fois et, chaque fois, il lui sembla qu'elle était ineffablement soulagée. Pourtant, comme elle a pu constater que son mal n'a nullement disparu, elle a fini par supposer qu'elle pouvait bien avoir été la victime d'audacieux mystificateurs. Le commissaire de police a arrêté la « belle Hébé ». Il a arrêté également l'archange à l'armure dorée, qui n'est autre que M. Sorino. Il a arrêté même les deux anges, qui sont deux jolies personnes répondant aux prénoms de Rosa et de Paule.

Les dupes de l'archange et de ses complices, sont, croit-on, fort nombreuses.

Un maire inculpé d'assassinat. — Le 10 septembre, M. Labourdette, maire d'Orion (Basses-Pyrénées), et Tuya, adjoint de Burgaronne, revenaient en voiture, la nuit. Leur cocher, Cazalis, s'était endormi. Quand il s'éveilla, il était seul.

On retrouva M. Tuya mort, sur la route. M. Labourdette portait des traces de contusions, mais son état était peu grave. M. Tuya portait dans ses poches une somme assez forte. Elle était intacte.

Toute idée de crime devait donc être écartée, mais la rumeur publique persistait à accuser M. Labourdette d'assassinat. Après une exhumation et une longue information, le maire d'Orion vient d'être arrêté.

Suicide d'officiers allemands. — L'officier-payeur du régiment de uhlands en garnison à Ramberg, a été trouvé pendu, après l'arrivée d'une commission de revision.

Le capitaine de Lassert, du 106^e régiment d'infanterie, s'est brûlé la cervelle à Leipzig.

Chambre des Députés

Fin de la séance du jeudi 30 novembre 1899

M. Waldeck-Rousseau annonce que deux informations judiciaires sont ouvertes dans deux circonscriptions pour des ordres de faits déterminés cités par M. Fournière. Si elles aboutissent à des résultats précis, les coupables seront châtiés et, à côté des sanctions judiciaires, s'imposeront des mesures administratives. (Applaudissements à gauche.)

LA MODE PRATIQUE

Les personnes qui vont dans le monde et qui aiment la danse songent déjà à leur toilette de soirée. Le tulle, la gaze, les paillettes, le simili, l'acier tout est mis en œuvre pour rendre ces toilettes plus étincelantes et impalpables, si je puis dire, car les ruches, les volants ne sont pas négligés : on en met à profusion dans le bas des jupes, pour soutenir ces tissus fragiles et nuageux.

Ces toilettes si jolies sont certainement très coûteuses à raison de leur peu de durée.

D'autres, plus pratiques, sont en satin Liberty, garnies seulement de paillettes et de ruches ; elles risquent moins de se déchirer en dansant de joyeuses farandoles ou des boulangères interminables. Les robes du soir sont toujours un peu plus longues quand elles n'ont pas la traine entière.

Voici une toilette qui vous donnera une idée de ce genre. Elle peut être portée par une jeune fille ou une jeune femme. Robe en satin souple rose lumière.

Le corsage est décolleté, mais autour de ce décolleté se place une bande de mousseline de soie perlée d'acier. Deux bandes semblables simulent des bretelles et rejoignent la taille ; ceinture en ruban rose avec bordure frangée. Volant de mousseline rose au bord de la jupe et surmonté d'un rang de paillettes d'acier.

Autre toilette de taffetas blanc recouvert de mousseline brodée.

Jupe formée de deux volants de mousseline, bordée d'un feston et d'une guirlande de fleurs au plumetis. Corsage froncé avec berthe brodée et guirlandes de fleurs.

C'est la robe de nos grand-mères qui nous revient avec plus de faveur que jamais. Elle est pratique et élégante car elle se lave facilement. Il suffit de la découdre et de la rebâtir sur la doublure, ce que peut faire une femme de chambre ou une ouvrière en journée.

sait plus à renvoyer son ami et qu'il lui pardonnait le meurtre de Mirza.

(A suivre).

IMPRIMERIE — LITHOGRAPHIE

FABRIQUE DE REGISTRES

RÉGNIER FRÈRES

Place-au-Bois, 28 et 30, CAMBRAI

TRAVAUX EN TOUS GENRES

CARTES DE VISITE

En Typographie, depuis . . . 1,50

En Gravure, depuis . . . 2,»

Les Cartes sont livrées avec un élégant Calendrier de poche, le tout en boîte.

Soyez Médecin, Pharmacien et Vétérinaire

par la Médecine Naturelle (les herbes, l'hygiène, l'acupuncture, le massage, l'hygiène, etc.) avec l'illustration de deux grandes planches avec les plantes en couleurs naturelles, par le D^r Madoef, bi-licencié en sciences, pharmacien de 1^{re} classe, professeur libre à la Faculté de médecine de Paris, avec la collaboration de : M. Madoef, vétérinaire sanitaire, trois fois lauréat de l'Académie de médecine et de plusieurs autres docteurs en médecine. Docteurs en sciences ou lauréats de nombreuses sociétés.

Deux Francs au lieu de cinq. Dépôt dans nos bureaux ou à nos vendeurs.

la pointe seule dépassait son pouce et son index, une pointe acérée comme une aiguille à coudre.

Mirza la voyait, lui, mais il était curieux et gourmand, — ce sont les moindres défauts des chats de bonne maison, — et il s'approcha pour flairer ce que lui offrait un familier de son maître.

Son museau se trouva en contact avec l'instrument pointu, et Binos abusa de la situation pour piquer légèrement le nez rose de la pauvre bête, qui fit un mouvement en arrière, un seul.

Sa tête se renversa sur son cou, ses poils longs et soyeux se hérissèrent, son dos se voûta, ses pattes écartées se roidirent, ses deux mâchoires s'écartèrent l'une de l'autre, ses yeux se ternirent ; mais elle ne jeta pas ce miaulement prolongé qui est la plainte des chats, elle ne bondit pas ; elle resta immobile et muette. Puis un tremblement convulsif secoua tout son corps, et, au bout de vingt ou trente secondes, elle tomba comme une masse.

— Qu'as-tu fait à Mirza ? cria Freneuse, en se précipitant pour relever l'animal familier qu'il affectionnait.

Et dès qu'il l'eut touché :

— Il est mort, dit-il, tout ému.

— Oui, comme la jeune fille de l'omnibus,

répliqua tranquillement Binos.

— Tu l'as tué, reprit l'artiste avec colère.

Ceci passe la plaisanterie. Sors d'ici et n'y remets jamais les pieds.

— Tu me chasses ?

— Oui, et tu ne l'as pas volé, car tu t'en prends à tout ce que j'aime. Il n'y a pas une demi-heure que tu es entré ici, et tu n'y as fait que des méchancetés. Pia est partie tout en

larmes, et c'est toi qui en es cause. Il ne te manquait plus que d'assassiner un malheureux bête qui était la joie de mon atelier.

En vérité, si je ne savais pas que tu es aux trois quarts fou, je ne me contenterais pas de te fermer ma porte... Je te demanderais raison de ta conduite odieuse.

— Ce serait drôle, ricana Binos, excessivement drôle ! Me trainer sur le terrain et me gratifier d'un coup d'épée, parce que je t'ai sauvé la vie... c'est un comble.

— Tu m'as sauvé la vie, toi !

— Ni plus, ni moins, mon cher.

— Je serais curieux de savoir comment. Vas-tu me soutenir que mon chat était enragé ?

— Non ; Mirza était un honnête ange... et s'il a eu des torts... comme par exemple celui de déchirer mon pantalon pour agripper ses griffes... sa mort les rachète, car il a péri pour son maître... et pour qu'un grand crime ne reste pas impuni.

— Encore tes extravagances !

— Veux-tu m'écouter avant de me mettre dehors ? Je ne te demande que dix minutes pour te prouver que, si je n'avais pas eu une idée de génie, il te serait arrivé malheur.

— Dix minutes, soit ! mais après.

— Après, tu feras ce que tu voudras... et moi aussi je ferai ce que je voudrai. Tu vois cette épingle ?

— Oui, et si j'avais su que tu t'en servais pour percer le cœur de Mirza...

— Je ne lui ai pas percé le cœur... regarde ! il n'y a pas une goutte de sang sur sa fourrure blanche... je l'ai à peine piqué au museau... et il est tombé roide. Comprends-tu maintenant ce qui s'est passé hier soir dans l'omnibus ?

— Comment, que veux-tu dire ?...

— La pauvre fille qui est à la Morgue a été tuée comme je viens de tuer Mirza. Seulement on l'a piquée au bras.

— Avec cette épingle ?

— Mon Dieu, oui, il n'en a pas fallu davantage. Et l'agonie de la petite n'a été ni plus longue, ni plus bruyante que celle de ton chat.

— Quoi ! l'épingle serait...

— Empoisonnée, mon cher, et tu la portais dans la poche de ton pardessus. En fouillant la susdite poche pour y prendre ton mouchoir et ta blague à tabac, tes doigts auraient infailliblement rencontré la pointe de cet aimable ustensile... et à la prochaine exposition, il y aurait eu un tableau et un médaillé de moins.

C'est un miracle que je vive encore, reprit Binos. Si j'avais pris l'épingle par la pointe au lieu de la prendre par la boule dorée qui la termine à l'autre bout, je serais à cette heure étendu sur le plancher de ton atelier, et tu n'aurais plus qu'à me faire enterrer. Ce ne serait pas un désastre que ma mort, et l'art n'y perdrait pas grand-chose ; mais enfin, je préfère que l'accident soit arrivé à ton chat.

— Moi aussi, murmura Freneuse, troublé au point de ne plus savoir où il en était.

— Merci de cette bonne parole, dit-il rapidement, avec une grimace ironique. Je constate avec plaisir que tu ne m'en veux plus de t'avoir sauvé... et je te félicite sincèrement d'avoir ramassé dans la voiture ce petit instrument. Il me servira à retrouver ceux qui l'ont inventé.

— Une épingle qui tue... c'est à n'y pas croire...

— Les faits sont là.

— Mais ces poisons qui foudroient, ça n'existe que dans les romans ou dans les drames...

— Et chez les sauvages, cher ami. Ils

tremperont le bout de leurs flèches quand ils vont à la chasse ou à la guerre, et toutes les blessures que font ces flèches sont mortelles... c'est connu.

— Oui, j'ai bien lu cela quelque part, mais...

— Et le poison qu'ils emploient est connu aussi. C'est le *curare*. On prétend qu'ils le fabriquent avec du venin de serpent à sonnettes, et l'on sait fort bien qu'il se conserve indéfiniment quand il est sec.

Tiens ! vois cet enduit rougeâtre qui ressemble à du vernis, et qui recouvre la pointe de cette épingle... voilà le produit chimique avec lequel on détruirait un régiment prussien en moins de cinq minutes... j'ai toujours regretté qu'on n'en eût pas frotté nos baïonnettes pendant le siège...

— Parle donc sérieusement... il n'y a pas de quoi plaisanter, si ce que tu as imaginé est réel...

— Est-ce que tu doutes encore ? Tu n'as pas pour te convaincre qu'à examiner Mirza. Il se portait à merveille ; une légère piqure a suffi pour étendre la vie. Et tu as vu qu'il est mort sans secousse et sans bruit. A peine un trépassement presque imperceptible... un instant d'immobilité... puis la chute... et tout est fini. Exactement, la scène de l'omnibus.

— C'est vrai... elle n'a jeté qu'un cri très faible... elle s'est roidie...

— Et sa tête est tombée sur l'épaule de sa voisine, après quoi elle n'a plus bougé ; le coup était fait.

— Quoi ! cette misérable créature qui était à sa gauche aurait...

— Je vais te raconter toute l'affaire ! Tu me chasseras, si tu veux, quand j'aurai fini.

Freneuse exprima par un geste qu'il ne pen-

Les coiffures bouclées reviennent également et bientôt, je crois que les oreilles seront flanquées de ces immenses papillottes que nous voyons encore sur les portraits de nos aïeux. Les fleurs se placent sur l'oreille. Quelques personnes qui veulent rester dans la note modérée, conservent pour le soir, la coiffure qu'elles ont habituellement, en la soignant et en la faisant onduler. Un simple bijou indique la coiffure de soirée.

Les gants ne se portent plus aussi longs; pourvu qu'ils atteignent le coude, cela est suffisant. On fait des petits bracelets en velours ornés de paillettes, qui empêchent les gants de retomber sur le bras. C'est un prétexte à luxe et à recherches. Les plus droites les présentent elles-mêmes et cousent aussi des pierres formant dessins.

L'éventail est un des accessoires de bal auxquels on attache de l'importance.

L'éventail en vraie dentelle semble dominer pour cette saison. Il est rebrodé de paillettes, ou de similis. Si quelques-unes d'entre vous possèdent des éventails anciens elles peuvent les sortir, car ils sont également très recherchés.

Les petites peintures si délicates des maîtres du siècle dernier, sur ivoire ou parchemin, sortent des vitrines et se trouvent dans les mains des élégantes. Je leur recommanderai à ce sujet beaucoup de prudence car ces objets si fragiles sont susceptibles d'être brisés pendant une danse et il vaut mieux les laisser à sa place sur sa chaise. Les montures en ivoire travaillées et incrustées ne résistent pas aux secousses vives et il est vraiment malheureux qu'un objet qui a pu venir à nous de si loin se perde dans l'espace d'une valse ou d'un quadrille.

Le carnet de bal est un peu démodé. Les invitations spontanées sont entrées dans les mœurs et nos usages de plus en plus américains à ce point de vue, permettent d'aller de l'une à l'autre, sans grand cérémonial. Une présentation d'un ami suffit. Quelques personnes possédant des carnets en ivoire travaillé, l'attachent à leur éventail et peuvent en user à l'occasion.

Le collier est aussi un accessoire très goûté et qui semble vouloir reprendre la faveur d'antan.

C'est un vrai luxe que de posséder un collier de perles ou un rivière de diamants et il est très peu de personnes qui puissent se l'offrir. Seulement le corail rose fournit de jolies garnitures de cou et à bon compte.

Il est aussi très facile maintenant de se procurer des perles baroques; leur prix abordable permet à des budgets modestes de les acquérir.

Les colliers anciens en améthyste, en topaze avec ou travaillé, reviennent tout à fait en faveur; on peut en trouver chez les marchands d'antiquités, et les chercheurs pourront faire de belles trouvailles dans ce genre.

Jeanne d'Issy.

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE

En résumé la liquidation s'est bien passée et les reports n'ont rien et d'exagéré. L'augmentation du taux de l'escompte à la banque d'Angleterre a amené sur le marché un instant de faiblesse qui n'a pas duré.

Le mois de décembre à moins d'imprévu, paraît donc s'annoncer sous des auspices favorables.

Le 3 0/0 est à 100,67 fin décembre, son report est encore cher bien qu'il ne paraisse pas y avoir de grosses positions.

L'Italien est en nouveau progrès à 95,10. L'extérieure se traite à 68,62 1/2. Le groupe ottoman malgré sa plus-value récente maintient toute sa fermeté.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont en nouvelle avance. Le Foncier est à 720. Le Crédit Lyonnais reprend à 1006. La Société générale reste toujours bien tenue à 607.

Le Suez est à 3615. Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer sont pour le moment délaissées.

CHRONIQUE

L'industrie verrière. — La semaine dernière, MM. Trystram, Depreux, Maxime Leconte, sénateurs, et Bersez, Debève, César Sirot et Lepez, députés du Nord, ont présenté, à M. le Ministre des travaux publics, M. Eugène Houtart, maître de verreries à Denain, délégué par ses collègues les maîtres verriers de la région du Nord, pour soumettre au ministre les doléances de l'industrie verrière à propos des tarifs de transport.

M. Eugène Houtart, après avoir rappelé la démarche faite cinq ans auparavant près de M. Turrel, alors ministre, et qui était restée sans résultat, a exposé à M. Baudin la situation particulièrement pénible dans laquelle se trouve l'industrie verrière de notre région par suite des disproportions qui existent dans les tarifs de chemins de fer des diverses Compagnies. M. Houtart a fait observer que l'inégalité de traitement appliquée entre les verreries du Midi et celles du Nord obligeait ces dernières à chômer des mois entiers; pour ne pas conserver des stocks considérables elles sont réduites à exporter leur fabrication et à concurrencer, au prix de sacrifices énormes, l'Allemagne sur les marchés étrangers.

Le délégué a remis à M. le Ministre une note dans laquelle toutes les observations relatives aux tarifs en vigueur avaient été consignées. Entre autres exemples, celui-ci suffira pour montrer les différences de prix dont jouissent les verreries du midi comparativement à celles du Nord.

De Carmaux à Paris distance 721 kilomètres, les verreries paient 21 francs la tonne. Par contre, pour le parcours de Fresnes à Limoges, distance 659 kilomètres, les verreries paient 40 fr. 36 par tonne.

La base kilométrique est donc de 0 fr. 029 par tonne pour les verreries du midi et de 0 fr. 0612 pour les verreries du Nord.

Les maîtres verriers du Nord demandent que la même base kilométrique soit appliquée dans toute la France.

M. Houtart a également demandé au ministre que les prix exceptionnels n° 1 du tarif spécial petite vitesse n° 7 pour les rames de houille de dix wagons et dont la base kilométrique est de 0 fr. 03 par tonne soit également applicable en destination de Lille, Roubaix, Tourcoing, mais aussi pour Louches,

Saint-Amand, Trith-St-Léger, Denain, Valenciennes et Cambrai.

M. le Ministre des travaux publics a promis à M. Houtart et aux représentants du Nord de faire examiner de suite ces importants desiderata.

Majoration des rentes. — On sait qu'un crédit de 1,200,000 francs est inscrit au budget de 1899 pour servir à la majoration des rentes viagères. Pour participer à la répartition de ce crédit il faut être, entr'autres conditions, à remploi, titulaire d'un livret de caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou pensionnaire d'une société de secours mutuels, avoir 68 ans, avoir fait des versements réguliers pendant 19 ans au moins à la caisse des retraites ou à la société qui a constitué la pension, ne pas jouir d'un revenu supérieur à 360 francs et n'avoir pas participé aux majorations antérieures.

L'année dernière plusieurs demandes avaient été adressées à la mairie par des personnes qui remplissaient les conditions imposées.

Cette année il n'y a eu qu'une seule demande, encore n'a-t-elle pu être admise, ayant été formulée par le titulaire d'un revenu supérieur à 360 francs.

Il reste à savoir si quelque Société de Secours mutuels n'aura point de candidat.

Emprunt. — Un décret paru au *Journal officiel* de jeudi, autorise le département du Pas-de-Calais à s'imposer extraordinairement pendant l'année 1900 de 0 c. 456 additionnels au principal des quatre contributions directes, pour en affecter le produit au paiement des garanties d'exploitation des chemins de fer d'intérêt local d'Aire à Fruges, de Rimeux-Gournay à Berck, de Lens à Frévent et de Marquay à Cambrai.

Chambre de Commerce de Cambrai. — La Chambre de Commerce nous communique les deux notes suivantes qui intéressent notre région :

1^{re} *Cartes d'abonnement hebdomadaires de 3^{me} classe.* — Pour les ouvriers et ouvrières appelés à travailler en dehors de leur résidence, la Compagnie du Nord a soumis à l'homologation du ministre la création de cartes d'abonnement à délivrer par les gares de Cambrai à destination de Douai et de Sin-le-Noble. — Par la gare de Sancourt pour les mêmes destinations.

2^{de} *Bobines ou bobinots en bois pour métiers.* — Aux termes du règlement des douanes, les bobines en bois doivent être taxées séparément au droit qui leur est propre alors même qu'elles sont importées avec les métiers auxquels elles sont destinées.

L'industrie des tulle-bobinots ou guipures a demandé qu'en raison du rôle considérable dévolu aux bobines ou bobinots en bois dans le fonctionnement des métiers à guipures ou à tulle-bobinots, ces accessoires soient admis au droit déterminé par l'article 519 bis, lorsqu'ils sont importés en même temps que les appareils auxquels ils doivent être adaptés.

Saisi de la question, le Comité consultatif des arts et manufactures a proposé de faire droit à cette requête sous les réserves ci-après :

1^{re} Le nombre des bobines ou bobinots ne devrait pas dépasser celui des broches implantées dans les planches ou râteliers de chaque métier. Toutes les bobines en surnombre seraient passibles des droits afférents aux bobines en bois (n° 602);

2^{de} Le calibre des bobines devrait répondre à celui des broches. Dans aucun cas les bobines de 10 centimètres ou moins de longueur ne devraient être admises au régime de faveur.

D'après les explications fournies par le rapporteur, les bobines des métiers bobinots ont en général les dimensions suivantes : Longueur, 18 centimètres; diamètre du fût, 17 à 21 millimètres; diamètre de l'ailette, 35 à 65 millimètres. Signe caractéristique : elles sont très longues en proportion de leur diamètre.

Ces conclusions, qui ont fait l'objet de deux avis en date des 3 mai et 9 août derniers, ont été approuvées le 31 août par MM. les Ministres du Commerce et des Finances.

La décision rendue pour les bobines implique nécessairement que les planches ou râteliers à bobines destinés au fonctionnement des métiers à guipures doivent être admis au même droit que ces appareils lorsqu'ils les accompagnent. (Lettre commune n° 1060).

La Saint-Eloi. — Hier les serruriers, mécaniciens, tourneurs, fondeurs, forgerons et maréchaux de notre bonne ville, ont suivi la vieille coutume offrit, — et reçu dans leurs familles, — le bouquet traditionnel.

Pendant la soirée on a entendu retentir dans les rues le refrain de circonstance.

Non, non, non Saint-Eloi n'est pas mort Car il chante encore ! car il chante encore.

Le prix d'un chou. — Quel prix peut atteindre un chou en ce moment ? — Un chou peut valoir un sou en ce moment, répondront les ménagères.

Nous ne demandons pas « la valeur », mais « le prix » d'un chou.

Comme, vraisemblablement, on ne trouverait point, nous préférons dire qu'un modeste chou, — sous lequel il n'y avait même pas un beau bébé rose ! — a été payé 60 francs. Nous disons bien soixante francs ! Il est vrai que c'était dans des conditions un peu particulières.

Un rentier, déjà mêlé à une affaire dans laquelle sa réputation de probité avait subi un fort accroissement, fut surpris par un riverain en train de couper un chou.

Sans perdre la tête, l'individu lésé déclara qu'il ne demandait pas la mort du pêcheur; moyennant une petite indemnité : soixante francs, il consentait à ne pas porter plainte.

C'est sur ces bases qu'on transigea. Le fait de dérober un chou s'appelle un larcin, mais celui de le faire payer 60 fr., comment doit-on le qualifier ?

Arrestation. — Hier était arrêté un sujet allemand, ouvrier terrassier au démantèlement, qui avait soustrait des effets à l'un de ses compagnons de travail.

Conduit au poste, notre homme tenta de brûler la politesse à ses gardiens. Mais les agents

de permanence avaient l'œil sur le prévenu; en quelques enjambées celui-ci était repris et peu s'en fallut qu'il n'allât piquer une tête dans la vitrine d'un estaminet.

On croit que l'individu arrêté, et qui ne parle pas du tout le français, aurait différents méfaits sur la conscience et qu'il serait recherché par un Parquet de Belgique.

Interrogé aujourd'hui, à l'aide d'un interprète, il a avoué être sans papiers; comme plusieurs individus dans son cas il déclare être né à Paris, en 1869, ce dernier renseignement a son importance si l'on se rappelle que les registres de l'Etat-Civil de Paris ont été brûlés pendant la Commune pour certaines années.

Le signalement de l'individu arrêté paraît, même sous le rapport des tatouages, se rapporter à celui du malfaiteur recherché.

Ce qu'il y a de certain c'est que notre terrassier n'inspire confiance ni par la tenue, ni par la mine, et qu'il faisait vilaine grimace quand on l'a ramené à la prison, ayant aux poignets « le chapelet de Saint-François ».

MÈRES DE FAMILLE, préparez vos jeunes filles aux idées sérieuses en leur offrant, pour SAINT-CÉCILE et SAINT-CATHERINE, des cadeaux utiles.

Vous trouverez au **Clocher Saint-Martin**, 23, rue SAINT-MARTIN, quantité de jolies choses pratiques. — Articles de ménage nickel pur, Lampes bijoux en cuivre, métal, onyx, services de table, services à découper, à salade, à hors-d'œuvre, etc., Coutellerie fine, monture métal, monture argent, etc.

Saint-Hilaire. — Les ouvriers tisseurs de Saint-Hilaire sont en grève depuis mardi. Le premier jour, des pierres ont été lancées dans les fenêtres de plusieurs patrons et contre-maîtres. Mercredi, les ouvriers en bande, avec un drapeau et un clairon, ont parcouru les rues du village, en chantant devant les maisons des patrons.

Sur l'initiative du maire, une réunion a eu lieu, à la mairie, des patrons et des délégués du syndicat des tisseurs. Pendant la réunion, 7 à 800 personnes chantaient, devant la mairie, des refrains contre les patrons.

Les patrons ont signé une lettre demandant qu'une réunion de tous les fabricants ait lieu à Cambrai, afin d'examiner la mesure à prendre pour réviser les tarifs actuels relatifs aux prix de façon payés aux ouvriers.

On croit que cette réunion aura lieu prochainement.

On craint que le mouvement gréviste ne s'étende aux villages voisins, où l'on compte un grand nombre de tisseurs, et notamment à Avesnes-les-Aubert.

Douai. — La police de Douai vient de mettre la main sur un maître escroc, François Boutemy, âgé de 45 ans, originaire de Saint-Aubert, qui se présentait chez les douaniers en se disant ramoneur municipal (!) et exigeait un salaire pour l'inspection des cheminées de leurs maisons.

Boutemy est parvenu à faire ainsi un certain nombre de dupes.

M. Cabaret-Desprès, sous-directeur des contributions indirectes, chez qui il s'est présenté, a flairé en lui un escroc et l'a fait arrêter.

La police a fait là une excellente capture.

Les prochaines assises. — Au mois d'août dernier, la cour d'assises du Nord a commis trois médecins aliénistes pour procéder à l'examen de l'état mental de Jean-Nicolas Fiack, inculpé d'homicide sur la personne de M^{me} veuve Févriér, rentière à Maubeuge.

Dans leur rapport, qui vient d'être remis à l'autorité judiciaire, les docteurs émettent l'avis que Fiack est entièrement responsable de ses actes.

Le misérable aura donc à répondre, à la session prochaine, des accusations d'assassinat, de vol et de faux, portées contre lui.

La chambre des mises en accusation a renvoyé devant le jury l'affaire de meurtre concernant Florent Debus, âgé de 48 ans, journalier à Ribecourt.

Enlevés par un saltimbanque. — Un enfant de douze ans, nommé Plouviez, disparu depuis huit jours, est rentré hier après-midi à Arras.

Cet enfant a raconté qu'il avait été enlevé et séquestré par un saltimbanque qui avait fait avec lui la foire de Douai puis celle de Lens. C'est dans cette ville qu'il a réussi à prendre la fuite.

Un autre enfant aurait aussi été enlevé par ce saltimbanque et aurait également pu fuir.

Un mandat d'arrêt a été lancé contre ce forain.

Un beau denier. — La paie qu'effectuera samedi la Compagnie de Lens pour la quinzaine de Sainte-Barbe atteindra le plus haut chiffre qui soit jamais sorti, en pareille circonstance, des caisses de la Compagnie.

Il s'élèvera, à très peu de chose près, à un million.

Ces salaires ne sont, bien entendu, que ceux des ouvriers à veine, aides, chargeurs, vieillards et galibots, au nombre de 10,000 environ, les chefs et employés formant un compte à part.

La quinzaine précédente, les salaires payés par la Compagnie s'élevaient à 670,000 fr.

Pour la chronique locale, H. SEYFRIED.

LA MÉDECINE NOUVELLE

17^{me} ANNÉE NOUVELLE
JOURNAL HEBDOMADAIRE DE VITALISME
DRESSÉ PAR LES DOCTEURS PÉRADON & DUMAS
de la Faculté de Médecine de Paris

Dans un but de propagande
LA MÉDECINE NOUVELLE ILLUSTRÉE est envoyée
GRATUITEMENT

à tous nos lecteurs qui en feront la demande.
Tous les malades ont intérêt à lire.

LA MÉDECINE NOUVELLE ILLUSTRÉE
où les lecteurs trouvent les renseignements les plus complets sur
la méthode vitale externe pour la guérison de toutes les
maladies réputées incurables: goutte, rhumatisme,
maladies nerveuses, diabète, albuminurie, phthisie,
cancer, maladies du cœur, du foie, des reins,
de la vessie, de l'estomac, de l'intestin; les
tumeurs et les fibromes; les affections des voies
urinaires; l'obésité, les maladies de la femme, etc.

Traitements externes sans piqûre ni douleur, sans fatigue à suivre par
correspondance qu'à Paris

LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES
Ecrire : HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE
PARIS — 10, rue de Lisbonne — PARIS

THERMOMÈTRE

PAUL HOËL, OPTICIEN
7, rue des Linières, Cambrai

Exposition Ouest, Nord-Ouest

Le 30 nov. 7 h. du matin : 5° au-dessus de zéro.
midi : 6° au-dessus de zéro.

9 heures du soir : 3° au-dessus de zéro
Le 1^{er} déc. 7 h. du matin : 2° au-dessus de zéro
midi : 3° au-dessus de zéro.

Baromètre midi : 766 mm.
(Beau temps).

Baisse sur la veille : 4 mm.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Sommaire du numéro 2227 du 2 Décembre 1899

GRAVURES : TRANSVAAL. — EGYPTÉ : (Inauguration de la Statue de Ferdinand de Lesseps, à Suez). — PARIS : (Le Procès de la Haute-Cour). — LE CANAL DES DEUX-MERS. — EXPOSITION DE 1900. — BEAUX-ARTS. — PORTRAIT. — NÉCROLOGIE.

TEXTE : Courrier de Paris. — Théâtres. — Musique. — Variétés. — Explications des gravures, Revue comique, Echos, Rébus, Récréations. — Nouvelle illustrée, etc., etc. — Le numéro : 50 cent.

Comptoir de Valeurs Industrielles BELGES ET RUSSES FR. DE COOMAN

CAMBRAI, 42, rue des Rotisseurs, CAMBRAI

Achat et Vente de toutes les Valeurs Françaises, Belges et Étrangères;
Renseignements gratuits;
Paiement, sans aucun frais, de tous les coupons Français et Étrangers.

ORDRES DE BOURSE

Les opérations se traitent, titres contre argent, argent contre titres, aux courtages les plus réduits.
La Maison ne se charge d'aucune opération à terme.

On peut aussi s'adresser dans ses Comptoirs, de :

Lille Arras Tournai
Roubaix Gand Paris
Armentières Péruwelz Rouen
Tourcoing Amiens Le Havre
Valenciennes Douai St-Quentin.

Bureau spécial à Bruxelles pour l'exécution des ordres.

Les ordres donnés avant midi sont transmis en bourse du jour sans augmentation de frais.

Les dernières dépêches sont affichées tous les matins dans la salle réservée au public.

Bureaux ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.

DERNIÈRE HEURE

Service spécial de l'INDÉPENDANT

Paris, 6 heures du soir.

Au Conseil des Ministres

Un conseil de Cabinet a été tenu ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le compte-rendu officiel est muet sur les importantes questions qui ont dû être traitées à cette réunion; on croit que le Conseil s'est occupé notamment des incidents qui se produisent journellement à la Haute-Cour et qui sont évidemment le résultat d'une tactique adoptée par les accusés, leurs avocats et leurs témoins pour prolonger le plus possible des débats déjà longs sans incidents officiels, et sans précédents dans les annales judiciaires.

M. Delcassé a dû faire connaître, à ses collègues, les renseignements particuliers qu'il a pris au sujet d'un accord qui vient d'être tacitement conclu entre l'Angleterre, l'Allemagne et l'Amérique et dont le but semble être de contrebalancer l'influence de l'alliance franco-russe.

Le Conseil a décidé qu'il pourrait être accordé une déduction des droits sur les cafés aux pays producteurs, mais en réservant à la France le traitement de la nation la plus favorisée.

Un double tarif des douanes sera institué en ce qui concerne les produits coloniaux et les autres articles soumis au tarif actuellement en vigueur.

La suite de la discussion a porté sur divers incidents qui peuvent se produire à la Chambre au cours de la discussion du budget.

Le général de Galliffet a fait signer divers projets qui vont être déposés sur le bureau de la Chambre, notamment un projet concernant l'armée coloniale et un projet sur les pensions aux soldats indigènes.

A la Chambre

La séance est ouverte à 2 h. 15. M. Deschanel préside.

Il y a scrutin pour la nomination de deux membres de la commission de répartition des subventions à accorder aux communes en faveur des compagnies de sapeurs-pompiers et de leur matériel.

Ensuite M. Pourquery de Boisserin demande à interpellier le ministre des Cultes au sujet de l'ouverture de nouvelles chapelles, sans autorisation et au sujet de la reconstitution des Congrégations qu'une loi non abrogée a dissoutes.

La Chambre renvoie la discussion de cette interpellation après le vote du budget.

La Chambre reprend ensuite la discussion du budget de l'Intérieur, qui en était restée hier au chapitre 5.

Comme ce chapitre soulève la question des sous-préfets, on s'attend à une telle éloquence à la tribune et le résultat n'en sera connu que bien avant dans la soirée.

Au Transvaal

Les nouvelles du Transvaal continuent d'être incertaines, pour ne pas dire contradictoires, principalement pour ce qui concerne le siège de Ladysmith par les Boers.

Les Anglais démentent formellement la prise de cette ville. Selon un télégramme de source allemande, après le combat d'Euslin (?) la cavalerie anglaise, voulant poursuivre les Boers, s'est heurtée à des collines rocheuses occupées par les Transvaaliens, dont le tir leur a causé des pertes assez sérieuses.

La cavalerie anglaise a battu en retraite.

On signale de plus en plus la participation des femmes boers, du Transvaal et d'Orange, aux actions isolées dans lesquelles ces femmes font presque aussi bien que les hommes l'office des tirailleurs.

Profession de foi de Rapineau :
— Jamais je ne donnerai ma fille à un journaliste, à un homme qui gaspille le papier en n'écrivant que d'un seul côté... Et encore moins à un poète, parce que ceux-là ne vont même pas jusqu'au bout des lignes !

— Hé bien ! cette fameuse comète ? Ces fameuses Léonides ! De la blague !
— Non, mais les Léonides n'ont pas osé...
— Comment !
— Dame ! la constellation du Lion n'a pas voulu se coller avec celle du Taureau...
— Ah ! oui ! Elle s'est rappelée Roubaix !
— Tout juste !

En entrant chez un ami, Bézuchet glisse sur le parquet de l'antichambre et s'étale de tout son long, d'ailleurs sans se faire mal.

L'ami, l'aidant à se relever :

— Mon vieux, nous allons nous mettre à table : tu ne pouvais pas mieux tomber !

— Elève Latrpie, qu'est-ce qu'un miracle ?
— Sais pas ! M'sieu !
Le professeur gifle son élève qui se met à beugler.
— Ça t'a-t-il fait mal ?
— Oh ! oui, M'sieu !
— Eh bien, si ça t'avait fait du bien, c'eût été un miracle.

Cours des Charbonnages

DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS DU 30 NOV.	COURS DU 1 ^{er} DÉC.
Albi.....	1899	1900
Aniche (Nord) 240 ^{me}	1899	
Anzin 100 ^e de denier.....	7000	6980
Azincoourt.....	800	
Béthune (Bully-Grenay).....	4755	4705
Blanz (Saône-et-Loire).....	1899	
Brucy (Pas-de-Calais) ex-coup.....	58000	
Brucy, coupure de vingt.....	2840	2625
Campagnac.....	1030	
Carvin.....	2705	
Courrières.....	2975	2970
Crespin.....	270	265
Douchy.....	1272	
Dourges.....	34400	32530
Dourges, coupure de cent.....	340	340
Drocourt, n° 1 à 1800.....	3975	
Drocourt, n° 1801 à 3500.....	3975	
Epinal.....		
Escarpelle (Nord).....	910	920
Feray (société anonyme).....	698	
Flines-lez-Raches.....	1250	
Lens.....	75000	
Lens, coupure de cent.....	750	740
Liévin.....	2775	2750
Ligny-les-Aires.....	715	
Marles 30 % (parts d'ingén.).....	34600	
Marles 70 % (Soc. Raimbeaux).....	40000	
Meurchin.....	13025	
Meurchin, coupure de cinq.....	2601	
Ostricourt.....	1125	
Denain et Anzin.....	1525	1475
Thivernon.....	280	
Vicoigne et Neux.....	29075	
Clarence.....	1020	

Communiqué par l'Agence de la Société générale
5, GRANDE RUE VANDERBURCH, CAMBRAI.

LILLE

Marché du 30 novembre 1899
Sucres. — Sucre cassé (cote officielle), 107,50 à 108,50. — En pain n° 1 (cote officielle), 106,50 à 107,50. — (cote commerciale), 106,50 à 107,50. — Cuire 1^{er} jet. (cote commerciale), 25,75 à 26,00. — 88° (cote commerciale), 26,00 à 26,25. — ALCOOLS. — 3/6 fin disp. (cote officielle), 35,75 à 36,00.

FARINES

Paris, 30 novembre 1899.
Farines de consommation. — Les affaires sont toujours sans activité en boulangerie; les cours ne varient pas.

ON DEMANDE UNE BONNE
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE
UN BON FORGERON
Travail assuré toute l'année
S'adresser au bureau du journal.

Cocher-Valet de Chambre
demande Place
S'adresser au bureau du journal.

On demande un jeune homme de 15 à 16 ans
sachant bien calculer.
Ecrire bureau du journal H. I.

On demande un jeune homme pour aider à la
comptabilité.
S'adresser au bureau du journal.

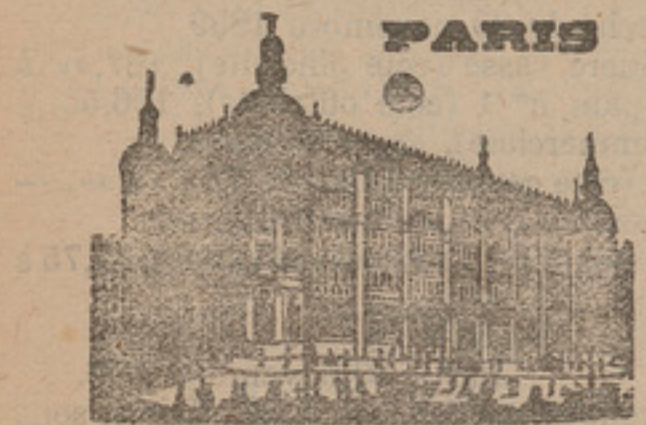
On demande pour la campagne
un bon Jardinier, connaissant la taille des
arbres.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
BELLE MAISON
DE COMMERCE
rue des Rôtisseurs, numéro 30
avec sortie rue des Juifs
S'adresser rue de la Clochette,
numéro 16.

A CÉDER
MAGASIN de CHAUSSURES
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
TERRE à Briques
1^{re} QUALITÉ
chemin à route à 2 kilomètres
de la Ville
S'adresser au bureau du journal.

MAISON FONDÉE EN 1871
DESINCRUSTANTS
Poudres et Liquides
A.-F. MORTELETTE, inventeur
17, RUE DE NAVES, CAMBRAI.



PARIS
GRAND MAGASIN DE
Printemps
NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui
n'auraient pas encore reçu notre
Catalogue général illustré
« Saison d'Hiver », d'en faire
la demande à
MM. JULES JALUZOT & Co, Paris
L'envoi leur en sera fait aussitôt
gratuit et franco.

Maison GUILMAIN-BRACQ
12, rue Porte Robert, 12
CAMBRAI

Tableaux, Objets d'art et de curiosité,
Meubles, Faïences, Porcelaines,
Bronzes anciens et modernes.
Objets d'étagère pour cadeaux de
fêtes, d'anniversaires, de mariage, etc.
Prix exceptionnels marqués en
chiffres connus
Exposition permanente
de 9 heures à 6 heures.

FEMMES ÉNERVÉES!!
TOUJOURS CONSTIPÉES!!



Vous avez
le teint jaunâtre, mal à
la tête, mauvaise
bouche, la langue
chargée, Madame;
c'est que vous
souffrez d'un
dépassement de
la vie.
Prenez les
PILULES DÉPURATIVES
de CARPENTIER.
C'est la
seule et la
meilleure.
Nouveaux Médicaments Rédi-Comprimés.
Echantillon Franco, contre 0 fr. 50 en
timbres-poste. — Bourse, 1, Boulevard
Pharmacie, 50^{me}, Rue Pigalle, Paris.

Emile ROBERT
8, rue Léon Gambetta, à CAMBRAI
ACHATS ET VENTES
au comptant et à terme
de toutes valeurs cotées et non cotées
PAIEMENT DE COUPONS
ET DE TITRES AMORTIS
Souscriptions à toutes les Emissions
RENSEIGNEMENTS

IMPRIMERIE — LITHOGRAPHIE FABRIQUE DE REGISTRES

RÉGNIER FRÈRES, PLACE-AU-BOIS, 28 & 30, CAMBRAI

Imprimés typographiques, lithographiques, autographiques, en tous genres, noir et couleurs

FACTURES — TÊTES DE LETTRES — ENVELOPPES — MANDATS — CIRCULAIRES — PROGRAMMES DE FÊTE & DE CONCERT
AFFICHES — CARTES DE VISITE, NAISSANCE, INVITATION — MENUS — SOUVENIRS, ETC., ETC.

LETTRES DE MARIAGE — LETTRES DE DÉCÈS

L'ATELIER DE COUTURE des Gâtées
utilise se recommande par le travail
soigné de ses costumes, par le choix
élégant de ses modèles et par la modicité
de ses prix.

L'ATELIER DE COUTURE des Gâtées
utilise se recommande par le travail
soigné de ses costumes, par le choix
élégant de ses modèles et par la modicité
de ses prix.

L'ATELIER DE COUTURE des Gâtées
utilise se recommande par le travail
soigné de ses costumes, par le choix
élégant de ses modèles et par la modicité
de ses prix.



Ancien Cabinet VALLADON
CH. HIROU
(seul successeur)
chirurgien dentiste diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
VISIBLE TOUS LES JOURS
8, Rue des Sœurs de Charité
CAMBRAI
Prix très modérés.

ASTHME et CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ESPIC
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES
Toutes Pharmacies, 2 fr. la boîte. Vente en gros: 20, Rue Saint-Lazare, Paris.
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE



1/2 boîte 2 fr. — entière 3 fr. — Dépôt: Pharmacies CNUDE, à l'angle
de la rue des Carmes et de la rue Sadi Carnot et MASSET, 78,
Grand'Place.

MAISON DE CONFIANCE
Papiers peints, Tapis, Rideaux, Laine, Plumes, Duvets, Literie

FÉRAIL-CUVELLIER
16, RUE TAVELLE

Entreprise de Papiers peints à forfait. — Tapis,
Toiles cirées, Linoléum, Etoffes d'ameublements. — Spécialité de
Coupe de Tentures et de Rideaux. — PLANS et DEVIS sur demande.

GRAND CHOIX DE FANTAISIE POUR CADEAUX
Décor de fêtes et Décor mortuaires. — ON TRAITE A FORFAIT. —
Location de Drapeaux et Oriflammes.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
Seul dépositaire des Panneaux artistiques sur tissus flamand laine
peints à la main imitation de vieilles Tapisseries.

NOUVELLE DÉCOUVERTE

Toutes les personnes souffrant de Rhumatismes
et de Goutte, sont assurées d'une Guérison certaine
par la « SANDROGYNE LABORDE ».

Traitement Extérieur, sans régime spécial. —
Suppression de toute médication prise à l'intérieur.

NOMBREUSES ATTESTATIONS

Demandez renseignements à M. BOISTEAUX,
pharmacie, Cambrai, Coin de la rue des Carmes et de
la rue des 3 Pigeons.

CHAUX HYDRAULIQUE FRANÇAISE

Médaille d'Or SOCIÉTÉ ANONYME

DES
Carrières et Fours à Chaux
DE BETTRECHIES-LEZ-PAVAIL (NORD)
réunis au Chemin de fer du Nord
AU CAPITAL DE 180.000 Francs

Exposition de Lille 1897

CHAUX

en roche et en poudre
reconnue éminemment hydraulique
par l'école des Mines, les
Ponts et Chaussées, la Société
Centrale des architectes de Paris;
imposée dans les cahiers des charges
du Génie militaire.

RÉCOMPENSES OBTENUES

MÉDAILLE D'OR, à l'Exposition
internationale de Lille; GRAND
DIPLOME D'HONNEUR, à l'Exposition
internationale de Lyon;
MÉDAILLE DE VERMEIL, prix unique,
au concours d'Agriculture,
Sciences et Arts, de l'arrondissement
de Valenciennes.

PRODUITS FRANÇAIS
se vendant Meilleur Marché que
les produits similaires étrangers.

Prix de Vente:
Chaux en roche, 1 fr. l'hectolitre.
Chaux en poudre d'une finesse
impalpable, 12 fr. les 1000 kil.

S'adresser pour
Commandes et Correspondance

AU SIÈGE SOCIAL:
RUE KLÉBER, 74, A ANZIN.

Production annuelle: 30 Millions de kilogrammes.

LE SALON DE LA MODE

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION (Avec gravures noires)

Un An, 14 fr. — Six Mois, 7 fr. 50 — Trois Mois, 4 fr.

SECONDE ÉDITION (Avec 32 gravures colorées)

Un An, 22 fr. — Six Mois, 11 fr. 50 — Trois Mois, 6 fr.

Ajouter UN franc par trimestre
pour recevoir 28 grands patrons découpés par an

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Dir., 5, rue des Filles-St-Thomas, Paris

BON GÉNIE

CAMBRAI, 9, rue des Chanoines, 9, CAMBRAI

Maison de Confiance Fondée en 1860

VENTE A CRÉDIT

CONFECTIONS POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS
VÊTEMENTS SUR MESURE

Chaussures, Lainages, Soieries, Toiles, Tapis, Rouennerie,
Chapellerie, Modes, Parapluies, Bonneterie, Horlogerie, Bijouterie,
Suspensions, Glaces, Voitures d'enfants, Articles de ménage,
Poterie, Mobiliers en tous genres, Meubles de luxe.

MOBILIER

EN VERSANT:

3 fr. par on a	50 fr. de marchandises et on paie	1 fr. par semaine	5 fr. par mois.
10	100	2	10
15	150	3	15
20	200	4	20

Les FONCTIONNAIRES, Agents des Postes et Télégraphes, des
Contributions, Instituteurs, Gendarmes, Douaniers, Employés des
Chemins de fer, etc., sont dispensés du 1^{er} versement.

Des conditions spéciales leur seront accordées.

CAMBRAI, 9, rue des Chanoines;

LILLE, 4, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons;

DUNKERQUE, 58, Quai des Hollandais;

SAINT-QUENTIN, 16, rue Saint-Thomas.